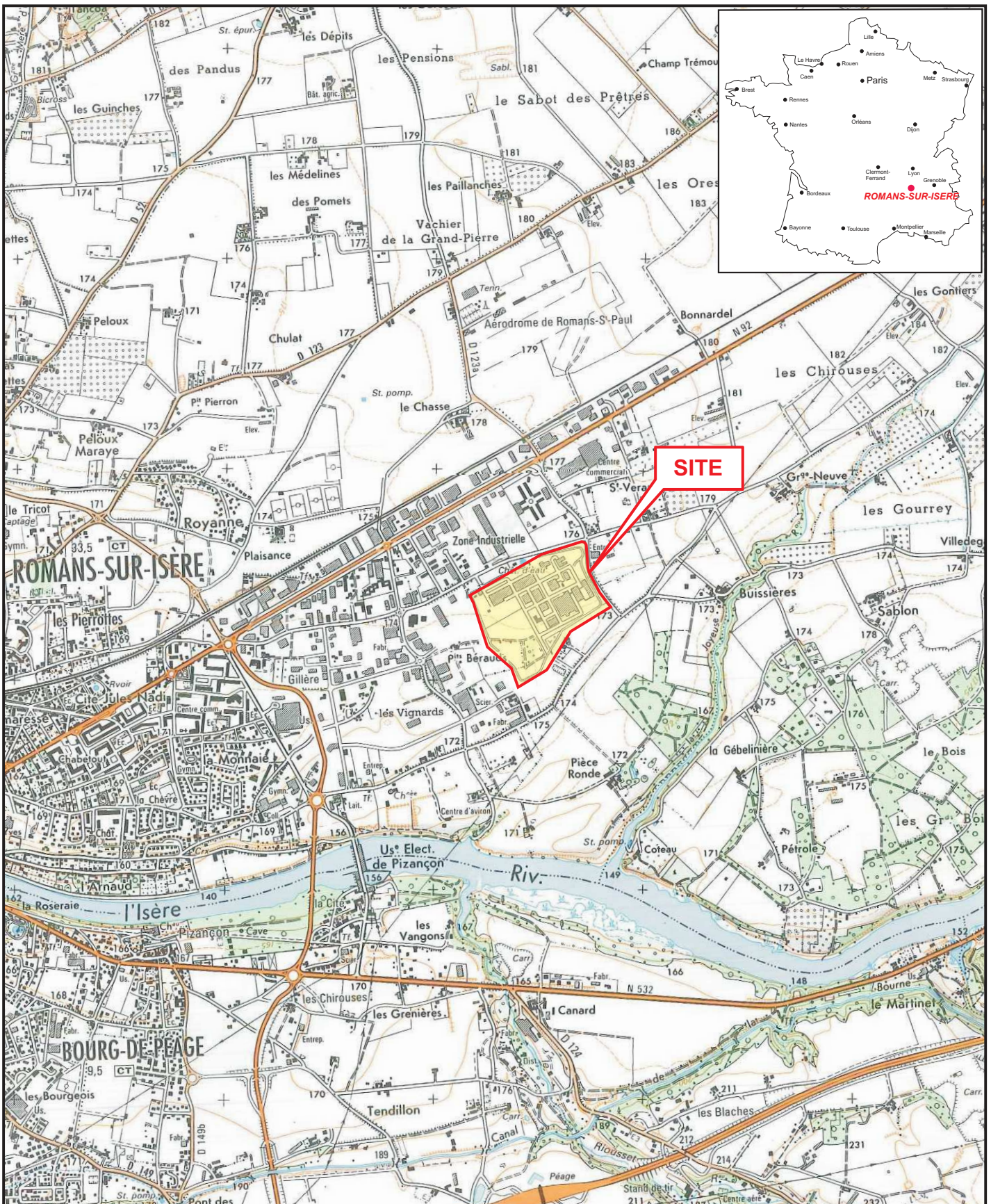


## ***FIGURES***

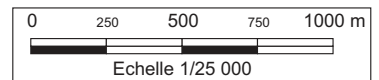


**SITE**

NORD



Extrait de la carte IGN N° 3135 O, Romans-sur-Isère, 1995



**LOCALISATION DU SITE**

**AECOM**  
AECOM France

Siège social  
87 avenue François Arago  
92017 Nanterre Cedex

Titre **MISE A JOUR DE L'ETUDE D'IMPACT  
LIEE AUX REJETS ATMOSPHERIQUES ET AQUEUX**

Localisation **ROMANS-SUR-ISERE (26)**

Client **AREVA**

Echelle	1/25 000	Format	A4
Date	DECEMBRE 2016		
Proj.	60526825		
Réf.	BDX-RAP-16-01097		
Des.	GPO	Vérfié	LSV

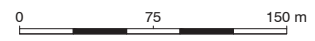
**FIGURE 1**



**Légende :**

- Limite du site
- Bâtiment modélisé
- Emission canalisée
- 1 R1
- 2 AX1
- 3 C1
- 4 F2L
- 5 AP2
- 6 MA2
- 7 AM1
- 8 AP1
- 9 L1

F2 Fabrication de combustibles pour les réacteurs de puissance et de recherche  
 L1 Laboratoire  
 AM1 Usinage  
 AP1 Grilles, mécanique nucléaire, détection criticité, crayonnage  
 MA2 Magasin U, prétraitement rebuts U enrichi, R et D laminés et UPS  
 AX2 Décontamination / Incinération  
 AP2 Pastillage, crayonnage, assemblage  
 C1 Conversion  
 R1 Recyclage  
 E1 Traitement des effluents  
 NE Neptune  
 HF Station HF

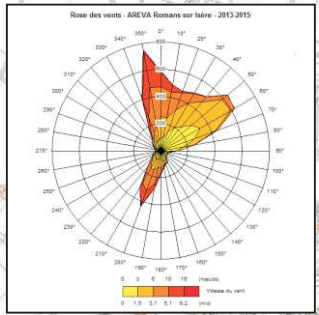
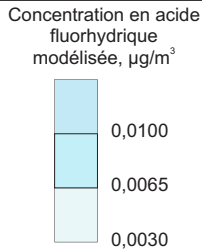
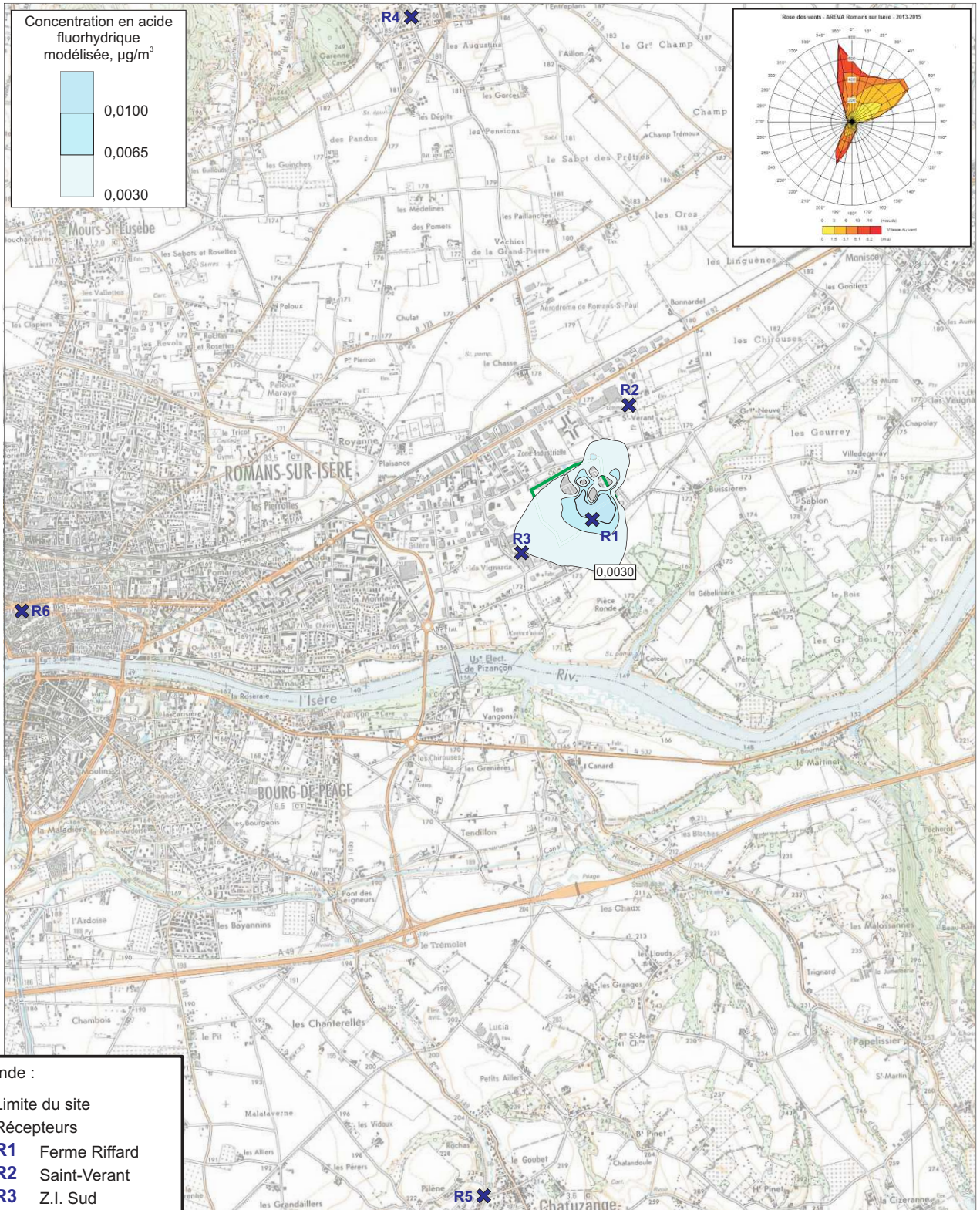


**PLAN DU SITE ET LOCALISATION DES CHEMINEES MODELISEES**

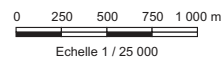
 <small>AECOM France, Siège social 87 avenue François Arago 92017 Nanterre Cedex</small>	Titre	<b>MISE A JOUR DE L'ETUDE D'IMPACT LIEE AUX REJETS ATMOSPHERIQUES ET AQUEUX</b>	Ech. <b>1/3 000</b>	Format <b>A3</b>
	Lieu	<b>ROMANS-SUR-ISERE (26)</b>	Date <b>DECEMBRE 2016</b>	
	Client	<b>AREVA</b>	Proj. <b>60526825</b>	
			Ref. <b>BDX-RAP-16-01097A</b>	Dess. <b>JFJ</b>

**FIGURE 2**

J:\AREVA\FBFC\Romans\_Sur\_Isere\_60526825\Graphique\BDX-RAP-16-01097A\BDX-RAP-16-01097\_F02.dwg



- Légende :**
- Limite du site
  - ✕ Récepteurs
  - R1 Ferme Riffard
  - R2 Saint-Verant
  - R3 Z.I. Sud
  - R4 Genissieux
  - R5 Chatuzange
  - R6 Romans-sur-Isère



**ISOCONTOURS DES CONCENTRATIONS HORAIRES MOYENNES ANNUELLES EN ACIDE FLUORHYDRIQUE**

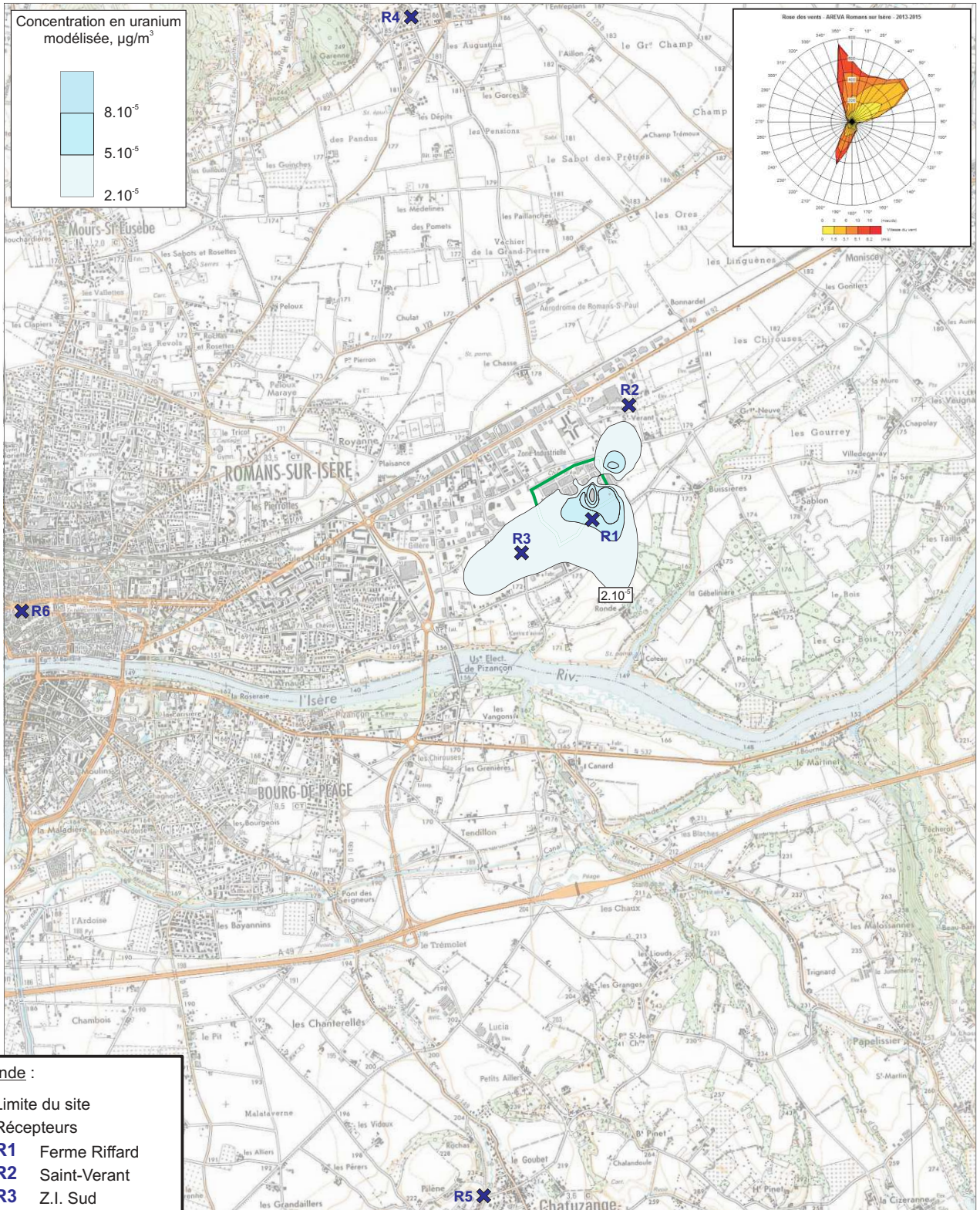
**AECOM**  
AECOM France

Siège social  
87 avenue François Arago  
92017 Nanterre Cedex

Titre	<b>MISE A JOUR DE L'ETUDE D'IMPACT LIEE AUX REJETS ATMOSPHERIQUES ET AQUEUX</b>	
Localisation	<b>ROMANS-SUR-ISERE (26)</b>	
Client	<b>AREVA</b>	

Echelle	<b>1 / 15 000</b>	Format	<b>A4</b>
Date	<b>DECEMBRE 2016</b>		
Proj.	<b>60526825</b>		
Réf.	<b>PAR-RAP-16-01097</b>		
Des.	<b>JFJ</b>	Vérfié	<b>LSV</b>
<b>FIGURE 3</b>			

PAR:\AREVA\FBFC Romans sur Isère 60526825\Graphique\BDX-RAP-16-01097\_F03\_06.cdr



- Légende :**
- Limite du site
  - ✕ Récepteurs
  - R1 Ferme Riffard
  - R2 Saint-Verant
  - R3 Z.I. Sud
  - R4 Genissieux
  - R5 Chatuzange
  - R6 Romans-sur-Isère



**ISOCONTOURS DES CONCENTRATIONS HORAIRES MOYENNES ANNUELLES EN URANIUM**

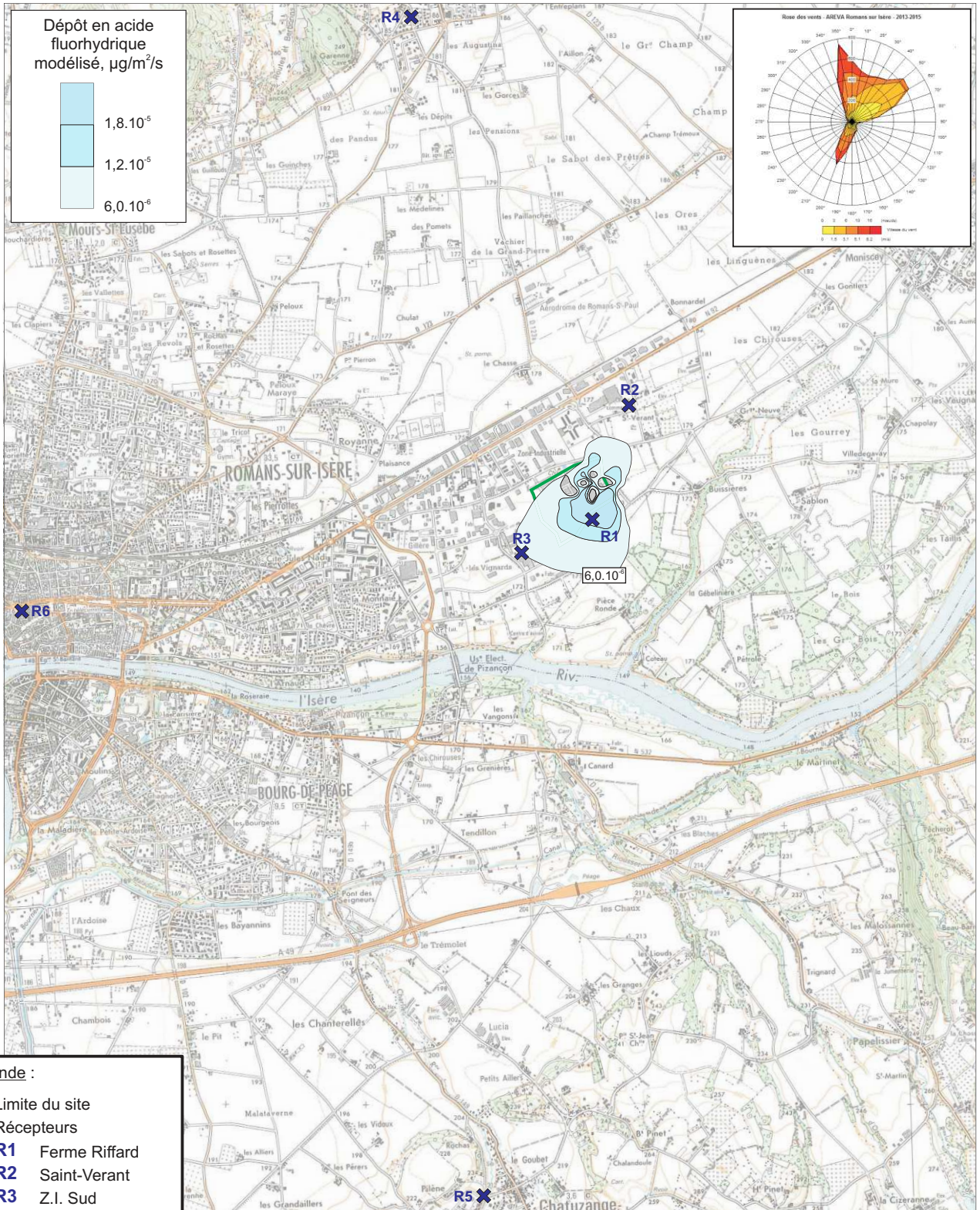
**AECOM**  
AECOM France

Siège social  
87 avenue François Arago  
92017 Nanterre Cedex

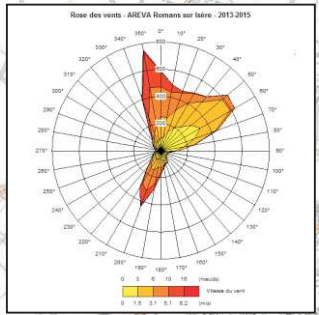
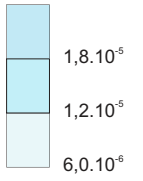
Titre	<b>MISE A JOUR DE L'ETUDE D'IMPACT LIEE AUX REJETS ATMOSPHERIQUES ET AQUEUX</b>
Localisation	<b>ROMANS-SUR-ISERE (26)</b>
Client	<b>AREVA</b>

Echelle	<b>1 / 15 000</b>	Format	<b>A4</b>
Date	<b>DECEMBRE 2016</b>		
Proj.	<b>60526825</b>		
Réf.	<b>PAR-RAP-16-01097</b>		
Des.	<b>JFJ</b>	Vérfié	<b>LSV</b>
<b>FIGURE 4</b>			

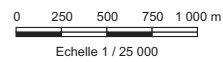
PAR:\AREVA\FBFC Romans sur Isère 60526825\Graphique\BDX-RAP-16-01097\_F03\_06.cdr



Dépôt en acide fluorhydrique modélisé,  $\mu\text{g}/\text{m}^2/\text{s}$



- Légende :**
- Limite du site
  - Récepteurs
  - R1** Ferme Riffard
  - R2** Saint-Verant
  - R3** Z.I. Sud
  - R4** Genissieux
  - R5** Chatuzange
  - R6** Romans-sur-Isère



**ISOCONTOURS DES DEPOTS HORAIRES MOYENS ANNUELS EN ACIDE FLUORHYDRIQUE**

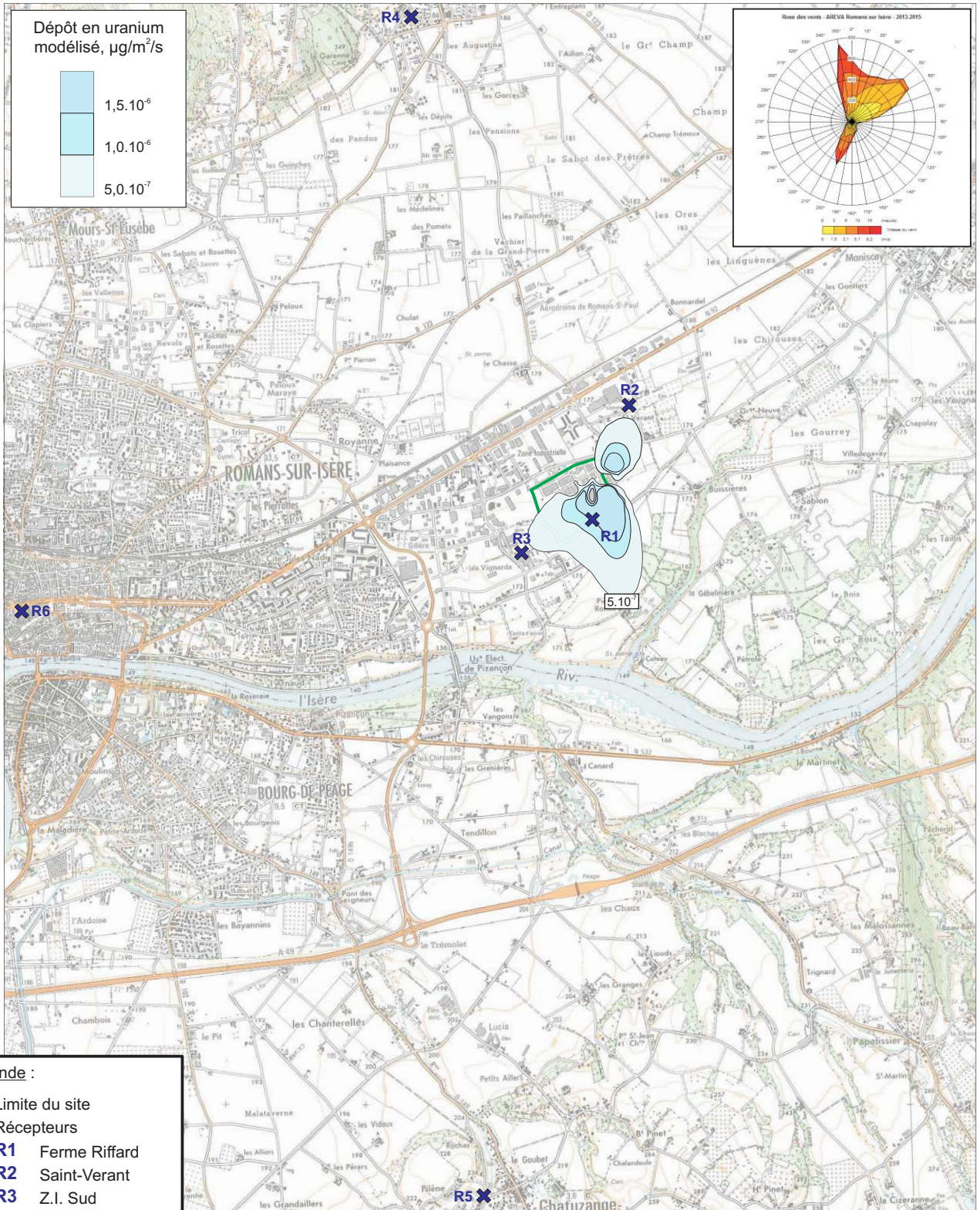
**AECOM**  
AECOM France

Siège social  
87 avenue François Arago  
92017 Nanterre Cedex

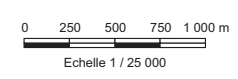
Titre	<b>MISE A JOUR DE L'ETUDE D'IMPACT LIEE AUX REJETS ATMOSPHERIQUES ET AQUEUX</b>	
Localisation	<b>ROMANS-SUR-ISERE (26)</b>	
Client	<b>AREVA</b>	

Echelle	<b>1 / 15 000</b>	Format <b>A4</b>
Date	<b>DECEMBRE 2016</b>	
Proj.	<b>60526825</b>	
Réf.	<b>PAR-RAP-16-01097</b>	
Des.	<b>JFJ</b>	Vérfié <b>LSV</b>
<b>FIGURE 5</b>		

PAR:\AREVA\FBFC Romans sur Isère 60526825\Graphique\BDX-RAP-16-01097\_F03\_06.cdr



- Légende :**
- Limite du site
  - ✕ Récepteurs
  - R1 Ferme Riffard
  - R2 Saint-Verant
  - R3 Z.I. Sud
  - R4 Genissieux
  - R5 Chatuzange
  - R6 Romans-sur-Isère



**ISOCONTOURS DES DEPOTS HORAIRES MOYENS ANNUELS EN URANIUM**

**AECOM**  
AECOM France

Siège social  
87 avenue François Arago  
92017 Nanterre Cedex

Titre	<b>MISE A JOUR DE L'ETUDE D'IMPACT LIEE AUX REJETS ATMOSPHERIQUES ET AQUEUX</b>	
Localisation	<b>ROMANS-SUR-ISERE (26)</b>	
Client	<b>AREVA</b>	

Echelle	<b>1 / 15 000</b>	Format	<b>A4</b>
Date	<b>DECEMBRE 2016</b>		
Proj.	<b>60526825</b>		
Réf.	<b>PAR-RAP-16-01097</b>		
Des.	<b>JFJ</b>	Vérfié	<b>LSV</b>
<b>FIGURE 6</b>			

PAR:\AREVA\FBFC Romans sur Isère 60526825\Graphique\BDX-RAP-16-01097\_F03\_06.cdr

## ***TABLEAUX***



**AREVA, site de Romans-sur-Isère**  
 Mise à jour de l'étude d'impact liée aux rejets atmosphériques et aqueux

**Tableau 1 : Paramètres d'entrée du modèle ADMS - Rejets atmosphériques chimiques**

Paramètre	Unité	R1	AX1	C1	F2L	AP2	MA2	AM1	AP1	L1
		Recyclage Ventilation générale	Chaudières	Zone HF	Décapage	Ventilation générale	Chaudière laverie	Décapage	Chaîne de traitement	Laboratoire Ventilation générale
Hauteur	m	20	15	17	10	20	9	8	10	7
Température	°C	Ambiant	173	Ambiant	Ambiant	Ambiant	200	Ambiant	Ambiant	Ambiant
Vitesse d'éjection	m/s	8,0	5,0	16,6	8,0	6,4	9,8	7,1	8,8	14,0
Diamètre	m	1,25	0,6	0,4	0,5	2,5	0,25	0,2	0,45	0,45
Flux (g/s)	NO <sub>x</sub>	-	6,82E-02	-	2,94E-01	-	1,63E-02	-	9,54E-03	-
	SO <sub>2</sub>	-	-	-	-	-	-	7,56E-04	-	-
	Acide nitrique (acidité totale)	-	-	-	7,36E-04	-	-	3,78E-06	2,38E-05	1,59E-03
	Acide fluorhydrique	-	-	9,51E-04	-	-	-	-	9,54E-05	2,54E-04
	Toluène	-	-	-	3,82E-03	-	-	-	-	-
	Ethanol	-	-	-	-	4,48E-02	-	-	-	-
	Acétone	-	-	-	-	2,18E-02	-	-	-	-
	Uranium	1,85E-05	-	-	-	-	-	-	-	-

**AREVA, site de Romans-sur-Isère**  
Mise à jour de l'étude d'impact liée aux rejets atmosphériques et aqueux

**Tableau 2 : Concentrations maximales modélisées à l'extérieur du site**

Substances	Unité	Concentration maximale dans l'air ambiant
NO <sub>x</sub>	µg/m <sup>3</sup>	3,07E+00
SO <sub>2</sub>		1,51E-02
Acide fluorhydrique		2,19E-02
Toluène		3,56E-02
Ethanol		3,98E-01
Acétone		1,94E-01
Uranium		1,55E-04
Acide nitrique		1,98E-02

**AREVA, site de Romans-sur-Isère**  
 Mise à jour de l'étude d'impact liée aux rejets atmosphériques et aqueux

**Tableau 3 : Paramètres d'exposition pour l'évaluation des risques sanitaires chimiques**

Paramètre	Unité	Valeur		Référence	
		Enfant	Adulte		
Durée d'exposition	an	6	24	Enfant / adulte (résident) : Durée totale d'exposition de 30 ans, Valeur conservative considérant que le 90ème percentile du temps passé dans la même résidence au cours de la vie (enfant et âge adulte) est de 30 ans (Tableau 36, ECETOC technical report N°79)	
Durée de vie	an	70		Par convention	
Poids corporel	kg	17,9	61	Guide INVS, 2012	
Fréquence d'exposition	j/an	365		Hypothèse majorante	
Facteur d'atténuation des concentrations entre l'air ambiant extérieur et intérieur	-	1		Hypothèse majorante consistant à considérer que les concentrations dans l'air intérieur sont identiques aux concentrations dans l'air extérieur	
Quantité de sol ingéré quotidiennement par inadvertance	mg/j	24,3	50	Pour les enfants, valeur médiane, Etude Stanek 2001 (présentée lors des 2èmes rencontres nationales de la recherche sur les sites et sols pollués organisées par l'ADEME, Cette étude indique un taux d'ingestion de sol d'un enfant de 6 ans de 24,3 mg/j pour le percentile 50 et de 91 mg/j pour le percentile 95) Pour les adultes, valeur standard pénalisante	
Taux d'ingestion	Légumes feuilles	kg/j	0,025	0,060	CIBLEX, Juin 2003, Données pour la ZEAT Centre-Est Enfants : Taux d'ingestion pour la classe d'âge 2-7 ans Adultes : Taux d'ingestion maximal pour la classe d'âge 17 - 60 ans et 61 ans et plus
	Légumes racines (y compris pommes de terre)	kg/j	0,044	0,092	
	Légumes racines uniquement	kg/j	0,014	0,043	
	Pommes de terre	kg/j	0,030	0,049	
	Fruits	kg/j	0,095	0,265	
	Volaille	kg/j	0,026	0,069	
	Œufs	kg/j	0,017	0,029	
Taux d'auto-consommation	%	100		Hypothèse majorante	
Durée d'exposition	h/an	8760	8760	Hypothèse majorante consistant à considérer que les habitants sont exposés en permanence (24h/24 et 365 jours par an)	

**Tableau 4 : Synthèse des calculs de risques sanitaires chimiques**

**4A : Groupe de référence R1 - Ferme Riffard**

Voie d'exposition	QD		Contribution au QD	
	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
Inhalation	2,2E-03	2,2E-03	79,9%	68,8%
Ingestion d'uranium	3,9E-04	9,0E-04	13,9%	27,5%
Ingestion de fluorures	1,8E-04	1,2E-04	6,2%	3,7%
<b>Total</b>	<b>2,8E-03</b>	<b>3,3E-03</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Valeur de référence</b>	<b>1</b>			

**4B : Groupe de référence R2 - Saint-Vérant**

Voie d'exposition	QD		Contribution au QD	
	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
Inhalation	4,6E-04	4,6E-04	78,7%	65,2%
Ingestion d'uranium	1,0E-04	2,3E-04	17,0%	32,4%
Ingestion de fluorures	2,5E-05	1,7E-05	4,3%	2,4%
<b>Total</b>	<b>5,9E-04</b>	<b>7,1E-04</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Valeur de référence</b>	<b>1</b>			

**4C : Groupe de référence R3 - Z,I, Sud**

Voie d'exposition	QD		Contribution au QD	
	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
Inhalation	9,1E-04	9,1E-04	100,0%	100,0%
<b>Total</b>	<b>9,1E-04</b>	<b>9,1E-04</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Valeur de référence</b>	<b>1</b>			

**4D : Groupe de référence R4 - Génissieux**

Voie d'exposition	QD		Contribution au QD	
	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
Inhalation	2,6E-05	2,6E-05	86,9%	79,1%
Ingestion d'uranium	2,6E-06	5,9E-06	8,7%	18,1%
Ingestion de fluorures	1,3E-06	9,1E-07	4,4%	2,8%
<b>Total</b>	<b>3,0E-05</b>	<b>3,3E-05</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Valeur de référence</b>	<b>1</b>			

**4E : Groupe de référence R5 - Chatuzange**

Voie d'exposition	QD		Contribution au QD	
	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
Inhalation	6,2E-05	6,2E-05	86,1%	77,3%
Ingestion d'uranium	7,0E-06	1,6E-05	9,7%	20,1%
Ingestion de fluorures	3,0E-06	2,1E-06	4,2%	2,6%
<b>Total</b>	<b>7,2E-05</b>	<b>8,0E-05</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Valeur de référence</b>	<b>1</b>			

**4F : Groupe de référence R6 - Romans**

Voie d'exposition	QD		Contribution au QD	
	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte
Inhalation	8,9E-05	8,9E-05	78,4%	65,1%
Ingestion d'uranium	1,8E-05	4,3E-05	16,2%	31,8%
Ingestion de fluorures	6,1E-06	4,2E-06	5,4%	3,1%
<b>Total</b>	<b>1,1E-04</b>	<b>1,4E-04</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Valeur de référence</b>	<b>1</b>			

QD = Quotient de Danger

## ***ANNEXES***

# **Annexe A : Zones d'intérêt écologique au voisinage du site**



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR8201675 - Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

<b>1.1 Type</b> B (pSIC/SIC/ZSC)	<b>1.2 Code du site</b> FR8201675	<b>1.3 Appellation du site</b> Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère
<b>1.4 Date de compilation</b> 31/12/1995	<b>1.5 Date d'actualisation</b> 18/07/2013	

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr">www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 18/05/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297211](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297211)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 5,01995°

**Latitude** : 45,0777°

### 2.2 Superficie totale

1067 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26077	CHARMES-SUR-L'HERBASSE
26084	CHATEAUNEUF-SUR-ISERE
26096	CLERIEUX
26231	PEYRINS
26281	ROMANS-SUR-ISERE
26294	SAINT-BARDOUX

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (12,23%)

Continental (87,77%)





### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3130</a> <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,5 (0,05 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">4030</a> <i>Landes sèches européennes</i>		0,6 (0,06 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">5130</a> <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,6 (0,06 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">6110</a> <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	4 (0,37 %)		M	A	C	B	C
<a href="#">6120</a> <i>Pelouses calcaires de sables xériques</i>	X	4 (0,37 %)		M	A	B	B	C
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		45 (4,21 %)		M	A	C	B	C
<a href="#">6410</a> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0,5 (0,05 %)		M	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site				Évaluation du site		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C



				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>	p			i	P	M	C	A	C	B
I	1088	<a href="#">Cerambyx cerdo</a>	p			i	P	M	C	B	C	B
A	1166	<a href="#">Triturus cristatus</a>	p	1	1	p	V	G	C	C	A	C
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>	p	4	4	i		G	C	C	C	C
M	1307	<a href="#">Myotis blythii</a>	p	2	2	i		G	C	C	C	C
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	p	1	1	i		G	C	C	C	C
M	1310	<a href="#">Miniopterus schreibersii</a>	p	3	3	i		G	C	B	C	C
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>	p	4	7	i	P	G	C	B	C	C
M	1323	<a href="#">Myotis bechsteinii</a>	p	1	4	i		G	C	C	C	C
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	p	5	5	i		G	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<a href="#">Salamandra salamandra</a>				P					X	



A		<a href="#">Alytes obstetricans</a>				P	X				X	
A		<a href="#">Bufo bufo</a>				P					X	
A		<a href="#">Bufo calamita</a>				P	X				X	
A		<a href="#">Rana dalmatina</a>				P	X				X	
A		<a href="#">Rana temporaria</a>				P		X			X	
A		<a href="#">Ichthyosaura alpestris</a>				P					X	
A		<a href="#">Lissotriton helveticus</a>				P					X	
A		<a href="#">Pelophylax ridibundus</a>				P					X	
I		<a href="#">Euchloe tagis</a>			i	P						X
M		<a href="#">Eptesicus serotinus</a>	3	7	i		X				X	
M		<a href="#">Myotis mystacinus</a>	1	3	i		X				X	
M		<a href="#">Myotis nattereri</a>	1	8	i		X				X	
M		<a href="#">Nyctalus leisleri</a>	8	8	i		X				X	
M		<a href="#">Nyctalus noctula</a>	0	3	i		X				X	
M		<a href="#">Pipistrellus pipistrellus</a>	21	26	i		X				X	
M		<a href="#">Pipistrellus pygmaeus</a>	0	7	i		X				X	
M		<a href="#">Pipistrellus nathusii</a>	1	3	i		X				X	
M		<a href="#">Hypsugo savii</a>	1	3	i		X				X	
M		<a href="#">Plecotus auritus</a>	4	5	i		X				X	
M		<a href="#">Plecotus austriacus</a>	2	6	i		X				X	
M		<a href="#">Vespertilio murinus</a>	0	2	i		X				X	
M		<a href="#">Tadarida teniotis</a>	3	5	i		X				X	
M		<a href="#">Myotis brandtii</a>	0	2	i		X				X	



M		<a href="#">Pipistrellus kuhlii</a>	15	25	i		X				X	
M		<a href="#">Myotis daubentonii</a>	18	19	i		X				X	
P		<a href="#">Anacamptis coriophora</a>			i	V			X			
P		<a href="#">Bassia laniflora</a>			i	V			X			
P		<a href="#">Epipactis microphylla</a>			i	R			X			
P		<a href="#">Onosma arenaria</a>			i	V						X
P		<a href="#">Onosma arenaria</a>				P						X
P		<a href="#">Scabiosa canescens</a>			i	R						X
R		<a href="#">Anguis fragilis</a>				P					X	
R		<a href="#">Lacerta bilineata</a>				P					X	
R		<a href="#">Podarcis muralis</a>				P	X				X	
R		<a href="#">Psammodromus hispanicus</a>				P			X		X	
R		<a href="#">Hierophis viridiflavus</a>				P					X	
R		<a href="#">Coronella girondica</a>				P					X	
R		<a href="#">Natrix maura</a>				P					X	
R		<a href="#">Natrix natrix</a>				P					X	
R		<a href="#">Vipera aspis</a>				P					X	
R		<a href="#">Zamenis longissimus</a>				P					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); **A** : liste rouge nationale; **B** : espèce endémique; **C** : conventions internationales; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N15 : Autres terres arables	24 %
N16 : Forêts caducifoliées	61 %
N17 : Forêts de résineux	4 %
N19 : Forêts mixtes	4 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

### Autres caractéristiques du site

Milieus très fragmentés et au contact de zones urbanisées importantes ou d'habitats humains dispersés.

Vulnérabilité : Certaines menaces existent pour ce site fragile, et notamment l'embroussaillage des pelouses, l'invasion de plantes exogènes (comme le Vinaigrier), la fréquentation humaine (motos) ou le « grignotage urbain ».

### 4.2 Qualité et importance

Le site « Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère » est éclaté en 6 massifs de tailles variées. Il présente des milieux rares dont la dynamique est mal connue, en particulier des pelouses pionnières sur sables. Il est caractérisé par une dispersion spatiale forte des habitats : microstations, mosaïques d'habitats. Sa proximité de zones urbanisées et agricoles nécessite une gestion fine et réactive.

Des inventaires récents ont montré ou confirmé la présence régulière de nombreuses espèces de Chiroptères dont 8 d'intérêt communautaire.

A proximité du site, ont été notées une colonie de 280 individus de Vespertilion à oreilles échancrées (espèce 1321), Myotis emarginatus, et une colonie de 58 femelles de Vespertilion de Bechstein (espèce 1323), Myotis bechsteini.

16 autres espèces de chiroptères ont été inventoriées. Les effectifs sont souvent assez faibles (entre 0 et 5 individus), mais parfois plus élevés (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kühl, Murin de Daubenton, Nyctale de Leisler).

D'autres inventaires (Coléoptères, Orthoptères, papillons de jour, papillons de nuit) ont permis de mettre en évidence la très grande richesse et la biodiversité de ce site très particulier.

10 espèces d'Amphibiens ont été notées, dont une d'intérêt communautaire : le Triton crêté (Triturus cristatus), dont un couple a été découvert, en situation très isolée, en dehors de son aire de répartition habituelle.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	E01.02	Urbanisation discontinue		O
M	E01.03	Habitations dispersées		O
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	80 %
Propriété d'une association, groupement ou société	10 %
Domaine public communal	10 %

#### 4.5 Documentation

Document d'objectifs du site FR8201675 " Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère " - Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Drôme des collines # Décembre 2004 # 122 pages.

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	9 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Communauté d'Agglomération du Pays de Romans

Adresse : 13 rue Réaumur - BP06 26103 ROMANS CEDEX

Courriel : francois.albert@pays-romans.org

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

Les principales actions prévues par le document d'objectifs, qui a été validé le 30 juin 2005, sont les suivantes :

- maintien des habitats préservés
- restauration des habitats dégradés
- information et sensibilisation
- actions transversales (animation, suivis, maîtrise foncière)
- compléments d'études (chiroptères, reptiles, batraciens).



**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

## Confluent de la Joyeuse et de l'Isère (Identifiant national : 820032139)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 38160004)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN  
(MARCELLIN S.), 2011.- 820032139, Confluent de la Joyeuse et de l'Isère. -  
INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820032139.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) : CREN (MARCELLIN S.)

Centroïde calculé : 817720°-2008642°

<a href="#">1. DESCRIPTION .....</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION .....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">6. HABITATS .....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">7. ESPECES .....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">9. SOURCES .....</a>	<a href="#">6</a>





## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Chatuzange-le-Goubet (INSEE : 26088)
- Romans-sur-Isère (INSEE : 26281)
- Saint-Paul-lès-Romans (INSEE : 26323)

### 1.2 Altitudes

*Minimum (m) : Non renseigné*  
*Maximum (m) : Non renseigné*

### 1.3 Superficie

76,26 hectares

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

*Non renseigné*

### 1.6 Compléments descriptif

#### 1.6.1 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*



## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

Ecologique  
Faunistique  
Oiseaux  
Mammifères  
Floristique  
Phanérogames

### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

La Joyeuse est une petite rivière de la "Drôme des collines" qui se jette dans l'Isère, à l'est de Romans, environ un kilomètre en amont du barrage de Pizançon. Après le pont de Buisnières, la rivière sinue sous les Aulnes glutineux et les Peupliers noirs, au fond d'une jolie combe, qui entaille la plaine jusqu'à l'Isère. Les zones de courant rapide alternent avec des zones plus calmes. Cette variété de faciès joue un rôle dans la diversité de la faune aquatique. Régulièrement observé sur cette portion de la Joyeuse, et nichant probablement dans de petites falaises au bord de l'eau, le Martin-pêcheur a donné son nom au sentier qui longe la rivière. Les bords de l'Isère sont soulignés de roselières, surtout en rive gauche, en face du confluent de la Joyeuse. Sur ce secteur assez difficile d'accès, les observations permettent d'envisager la nidification du Héron pourpré. Ce petit héron, peu répandu dans le département de la Drôme, a la particularité de nicher à même le sol dans de vastes massifs de roseaux. Ces zones marécageuses à hautes herbes abritent très certainement des fauvettes paludicoles, comme la Rousserolle effarvate, observée vers Pizançon, ou la Rousserolle turdoïde, observée plus en amont. Les observations de chauves-souris sous le pont de Buisnières révèlent l'importance de la rivière pour ces mammifères volants. La Joyeuse constitue, en effet, le secteur de chasse de ces animaux encore méconnus. L'un des habitants du pont est le Vespertilion à moustache. Pesant moins de sept grammes, c'est l'un des plus petits mammifères d'Europe. Le Triton palmé et la Salamandre tachetée vivent à proximité du ruisseau. Parmi les nombreuses libellules qui volent dans les parages, on peut noter le Caloptérix méditerranéen, l'Isère constituant une de ses limites de répartition, et le Cordulégastre annelé. Un sentier balisé part du pont de Buisnières, serpente le long de la Joyeuse en franchissant par de petits ponts en bois, puis rejoint l'entrée de la combe sur l'Isère. La jonction avec Pizançon et les berges de l'Isère n'est pas possible, mais ce petit sentier, qui a fait l'objet d'un petit livret descriptif, n'en demeure pas moins apprécié des promeneurs.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### *Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*



## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats	- Mammifères - Phanérogames	- Oiseaux	

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

*Non renseigné*

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*



## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60383	<a href="#">Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)</a>							
Oiseaux	2508	<a href="#">Ardea purpurea Linnaeus, 1766</a>							
	2618	<a href="#">Actitis hypoleucos Linnaeus, 1758</a>							
	3571	<a href="#">Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)</a>							
	4151	<a href="#">Cettia cetti (Temminck, 1820)</a>							
	4198	<a href="#">Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)</a>							
Angiospermes	111358	<a href="#">Honorius nutans (Sm.) Gray, 1821</a>							
	124699	<a href="#">Spiranthes aestivalis (Poir.) Rich., 1817</a>							

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné



### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60383	<a href="#"><i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)</a>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Oiseaux	2508	<a href="#"><i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766</a>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3571	<a href="#"><i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)</a>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
4151	<a href="#"><i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)</a>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4198	<a href="#"><i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)</a>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
Angiospermes	124699	<a href="#"><i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich., 1817</a>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

- CORA(2002) "Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes, hors série n°6".
- CORA(2003) "Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes".
- CORA(2003) "Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes".
- CORA(2003) "Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes".
- CORA(2003) "Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes".



**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

## L'Isère des portes de Romans à la Vanelle (Identifiant national : 820032140)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 38160003)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN  
(MARCELLIN S.), 2011.- 820032140, L'Isère des portes de Romans à la Vanelle.  
- INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820032140.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes  
Rédacteur(s) : CREN (MARCELLIN S.)  
Centroïde calculé : 811146°-2006977°

<a href="#">1. DESCRIPTION .....</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION .....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">6. HABITATS .....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">7. ESPECES .....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">9. SOURCES .....</a>	<a href="#">7</a>



## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Bourg-de-Péage (INSEE : 26057)
- Châteauneuf-sur-Isère (INSEE : 26084)
- Romans-sur-Isère (INSEE : 26281)
- Granges-les-Beaumont (INSEE : 26379)

### 1.2 Altitudes

*Minimum (m) : Non renseigné*

*Maximum (m) : Non renseigné*

### 1.3 Superficie

164,25 hectares

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

*Non renseigné*

### 1.6 Compléments descriptif

#### 1.6.1 Géomorphologie

*Non renseigné*

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

#### *Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Statut de propriété

*Non renseigné*

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Mesures de protection

*Non renseigné*

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*



## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

Ecologique  
Faunistique  
Amphibiens  
Oiseaux  
Mammifères  
Floristique  
Phanérogames

### Commentaire sur les intérêts

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

### Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Entre l'agglomération romano-péageoise et le barrage de la Vanelle, l'Isère coule sur près de cinq kilomètres entre deux berges pentues, qui s'élèvent d'une cinquantaine de mètres au maximum au-dessus de l'eau à la côte de Beauregard. Ses rives sont soulignées par un cordon continu d'arbres typiques du bord des eaux (aulnes, peupliers, saules

). Les roseaux, présents tout le long de l'Isère, constituent, par secteurs, comme vers le barrage, de vastes formations denses et monospécifiques. Toute cette zone est particulièrement intéressante pour la faune. En hiver, la tranquillité de la réserve de chasse de la Vanelle permet l'hivernage de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau (Fuligule morillon, Fuligule milouin, Foulque macroule, et divers canards

). Mais le plus remarquable, en cette saison, reste l'hivernage régulier d'importantes bandes de Bruant des roseaux (plus de 500 individus) et d'une quarantaine de Rémiz penduline dans les roselières. Chaque année, cette dernière espèce est surtout observée en petits groupes lors de ses haltes migratoires, à l'automne et au printemps. Proche parente des mésanges, c'est une espèce d'Europe centrale qui nichait autrefois localement dans la vallée du Rhône. En saison de nidification, les roselières sont animées des chants grinçants de deux fauvettes aquatiques, la Rousserolle turdoïde et la Rousserolle effarvatte, qui vivent le plus souvent cachés sous les tiges de roseaux. Le Héron pourpré, observé à cette même période, niche probablement dans ces vastes roselières, ainsi que le discret Râle d'eau, qui se montre rarement à découvert. La nidification du Fuligule milouin, qui peut être perturbé par des niveaux d'eau trop bas en été, a été fortement suspectée sur cette partie de l'Isère. Les boisements le long de la rivière permettent la nidification d'oiseaux bien caractéristiques comme le Lorient d'Europe ou le Pic épeichette. Des colonies assez importantes de Corbeau freux se sont installées dans les grands arbres jusqu'aux abords de la ville. Deux espèces de chauves-souris, l'Oreillard roux et le Vespertilion de Daubenton, n'ont été détectées, jusqu'à présent, qu'aux abords de la Maison de la Nature et de l'Environnement. De petites mares sur les berges ont permis en outre la découverte de deux batraciens, le triton palmé et le triton alpestre, qui viennent y pondre. Les berges de l'Isère sont parcourues, du quartier des Ors au barrage de la Vanelle, par un sentier balisé apprécié des randonneurs.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### Commentaire sur les facteurs

*aucun commentaire*





## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Reptiles - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats	- Mammifères - Amphibiens - Phanérogames		- Oiseaux

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

*Non renseigné*

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*



## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	121	<a href="#"><i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)</a>							
Mammifères	60518	<a href="#"><i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)</a>							
Oiseaux	1991	<a href="#"><i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)</a>							
	2508	<a href="#"><i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766</a>							
	3511	<a href="#"><i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)</a>							
	3571	<a href="#"><i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)</a>							
	3590	<a href="#"><i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758</a>							
	3630	<a href="#"><i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)</a>							
	3798	<a href="#"><i>Remiz pendulinus</i> (Linnaeus, 1758)</a>							
	4151	<a href="#"><i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)</a>							
	4198	<a href="#"><i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)</a>							
	4501	<a href="#"><i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758</a>							
4669	<a href="#"><i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)</a>								
Angiospermes	85601	<a href="#"><i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999</a>							
	102798	<a href="#"><i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999</a>							
	106624	<a href="#"><i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999</a>							
	110856	<a href="#"><i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999</a>							
	111358	<a href="#"><i>Honorius nutans</i> (Sm.) Gray, 1821</a>							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126837	<a href="#">Tordylium maximum L., 1753</a>							

## 7.2 Espèces autres

Non renseigné



## 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60518	<a href="#">Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)</a>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Oiseaux	1991	<a href="#">Aythya ferina (Linnaeus, 1758)</a>	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> ) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	2508	<a href="#">Ardea purpurea Linnaeus, 1766</a>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3511	<a href="#">Athene noctua (Scopoli, 1769)</a>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3571	<a href="#">Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)</a>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3590	<a href="#">Upupa epops Linnaeus, 1758</a>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3630	<a href="#">Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)</a>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3798	<a href="#">Remiz pendulinus (Linnaeus, 1758)</a>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4151	<a href="#">Cettia cetti (Temminck, 1820)</a>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4198	<a href="#">Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)</a>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
4669	<a href="#">Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)</a>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

- COUDURIER C.(2002) "Une action pour la chouette chevêche (étude, conservation et sensibilisation)".
- CORA(2003) "Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes".
- BLACHE S.(2005) "La Chevêche d'Athéna : rapport 2005".
- FERRUS L. () "Influence de l'organisation des paysages sur la répartition de la chouette chevêche (Athene noctua scop.)".
- CHOISY J.P.(1993) "Le Corbeau Freux Corvus frugilegus L. nicheur en bordure du massif alpin et à la limite Nord de la région méditerranéenne française".
- SIMONNET E.(1998) "La chouette chevêche en campagne".



**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

## Pelouse et boisements thermophiles de la Chaisse (Identifiant national : 820030520)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 38000117)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN (FAVRE E.), 2012.- 820030520, Pelouse et boisements thermophiles de la Chaisse. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030520.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) : CREN (FAVRE E.)

Centroïde calculé : 822875°-2013225°

<a href="#">1. DESCRIPTION</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">6. HABITATS</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">7. ESPECES</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">8. LIENS ESPECES ET HABITATS</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">9. SOURCES</a>	<a href="#">7</a>



## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Saint-Lattier (INSEE : 38410)

### 1.2 Altitudes

*Minimum (m) : Non renseigné*  
*Maximum (m) : Non renseigné*

### 1.3 Superficie

79,9 hectares

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

*Non renseigné*

### 1.6 Compléments descriptif

#### 1.6.1 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*



## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique  
Floristique  
Phanérogames

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Le site de la Chaisse domine le cours de l'Isère en exposition sud. Ses coteaux abrupts associés à une exposition ensoleillée ont permis l'installation de pelouses sèches se développant sur un sol maigre et à même la roche en certains lieux. La pelouse sèche est issue d'une exploitation des sols traditionnelle par fauche unique annuelle ou pâturage extensif. En fait, en l'état, sa faible productivité ne permet pas de pâturage intensif. Dans ces conditions, l'enrichissement demeure nul ou peu important. Ces pelouses sont d'une richesse botanique exceptionnelle, d'abord caractérisée par une très grande diversité d'orchidées. Elles renferment de nombreuses espèces protégées et menacées, dont certaines fortement. On y rencontre ainsi trois orchidées menacées. L'Orchis bouc est une grande espèce au labelle long, étroit et frisé et à l'odeur nauséabonde. Les orchidées ont développé des trésors d'adaptation pour se reproduire. Elles attirent les insectes soit par leur nectar qui dégage une odeur plus ou moins forte soit par un leurre visuel. Dans ce cas, l'un de leur pétale, le labelle, ressemble à s'y méprendre à un insecte ou à une fleur nectarifère. C'est le cas notamment de l'Ophrys mouche qui singe une mouche, ou de l'Ophrys frelon qui fait de même avec les frelons. Les orchidées de manière générale ont de très petites graines. Leur germination nécessite la présence d'un champignon. Ce champignon doit être présent dans le sol pour que l'orchidée devienne plantule. Il n'est, en effet, pas transporté par la graine. L'association entre les racines de l'orchidée et le champignon, appelée mycorhize, ne persiste pas forcément chez la plante adulte, et bien souvent, cette symbiose mycorhizienne ne joue que très peu de rôle chez les orchidées chlorophylliennes. On observe aussi deux plantes saprophytes (c'est-à-dire non chlorophylliennes, et qui exigent un substrat organique pour se développer) : le Limodore à feuilles avortées (encore une orchidée) et l'Orobanche blanche. D'autres plantes sont adaptées aux conditions de sécheresse et de chaleur régnant sur les coteaux secs de la Chaisse. Le Ciste à feuilles de sauge, aux belles fleurs blanches, se développe en colonie sous les rochers et s'installe sur les sables stabilisés. Citons aussi l'Ibéris penné, l'Asperge à feuilles étroites ou l'Odontites jaune.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*



## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Ptéridophytes - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens - Habitats		- Phanérogames	

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

*Non renseigné*

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*





## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Angiospermes	83721	<a href="#">Argyrobium zanonii (Turra) P.W.Ball, 1968</a>							
	83722	<a href="#">Argyrobium zanonii (Turra) P.W.Ball, 1968</a>							
	84286	<a href="#">Asparagus tenuifolius Lam., 1783</a>							
	84309	<a href="#">Galium glaucum L., 1753</a>							
	91715	<a href="#">Cistus salviifolius L., 1753</a>							
	94100	<a href="#">Argyrobium zanonii (Turra) P.W.Ball, 1968</a>							
	98689	<a href="#">Logfia minima (Sm.) Dumort., 1827</a>							
	99429	<a href="#">Galium glaucum L., 1753</a>							
	99487	<a href="#">Galium obliquum Vill., 1785</a>							
	100484	<a href="#">Logfia minima (Sm.) Dumort., 1827</a>							
	101066	<a href="#">Helichrysum stoechas (L.) Moench, 1794</a>							
	101101	<a href="#">Helichrysum stoechas (L.) Moench, 1794</a>							
	102797	<a href="#">Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826</a>							
	103478	<a href="#">Iberis pinnata L., 1755</a>							
	105261	<a href="#">Lathyrus sphaericus Retz., 1783</a>							
	106026	<a href="#">Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799</a>							
106451	<a href="#">Logfia minima (Sm.) Dumort., 1827</a>				Informateur : PACHE				



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106623	<a href="#">Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826</a>							
	109838	<a href="#">Odontites luteus (L.) Clairv., 1811</a>							
	110879	<a href="#">Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826</a>							
	111447	<a href="#">Orobanche alba Stephan ex Willd., 1800</a>							
	111533	<a href="#">Orobanche alba Stephan ex Willd., 1800</a>							
	121329	<a href="#">Scabiosa canescens Waldst. &amp; Kit., 1802</a>				Informateur : PACHE			
	122110	<a href="#">Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909</a>							
	122216	<a href="#">Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909</a>							
	122254	<a href="#">Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909</a>							
	129225	<a href="#">Vicia lutea L., 1753</a>				Informateur : PACHE			2004
Autres	99522	<a href="#">Galium rubrum Lam.</a>							
	159550	<a href="#">Galium glaucum L., 1753</a>							

## 7.2 Espèces autres

Non renseigné



### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	101101	<a href="#">Helichrysum stoechas</a> <a href="#">(L.) Moench, 1794</a>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

- PACHE() "".



ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

## Balmes de l'Isère (Identifiant national : 820030218)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 26030006)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN (MARCELLIN S.), 2016.- 820030218, Balmes de l'Isère. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030218.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes  
Rédacteur(s) : CREN (MARCELLIN S.)  
Centroïde calculé : 810855°-2011876°

<a href="#">1. DESCRIPTION</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">6. HABITATS</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">7. ESPECES</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">8. LIENS ESPECES ET HABITATS</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">9. SOURCES</a>	<a href="#">6</a>



## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Peyrins (INSEE : 26231)
- Romans-sur-Isère (INSEE : 26281)

### 1.2 Altitudes

*Minimum (m) : Non renseigné*

*Maximum (m) : Non renseigné*

### 1.3 Superficie

78,4 hectares

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

*Non renseigné*

### 1.6 Compléments descriptif

#### 1.6.1 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Mesures de protection

*Non renseigné*

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*



## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

Ecologique  
Faunistique  
Insectes  
Reptiles  
Oiseaux  
Floristique  
Phanérogames

### Commentaire sur les intérêts

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

### Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les collines qui bordent la plaine de l'Isère, au nord de Romans et de Granges-lès-Beaumont, forment une frange sableuse exposée au sud, qui domine de près de soixante-dix mètres la plaine de l'Isère, entre la Savasse et le quartier des Balmes. Cette zone s'inscrit dans un ensemble plus vaste, constituant une même unité paysagère et écologique, qui se prolonge vers l'ouest jusqu'à Pont-de-l'Herbasse. La "Drôme des collines" est constituée en majeure partie de sables, déposés en quantité à l'ère tertiaire, et qui se sont transformés par la suite en molasse si caractéristique dans nos paysages. Cet ensemble de dunes sableuses continentales forme un milieu naturel original, dont la protection est considérée comme un enjeu européen en matière de conservation des habitats naturels en raison de leur rareté. L'exposition au sud et le substrat sableux et filtrant y favorisent des espèces d'affinités méditerranéennes, comme l'indiquent les cactus (du genre *Opuntia*) naturalisés depuis longtemps sur les pentes. Les pelouses sur sables sont colonisées par toute une communauté d'espèces annuelles caractéristiques de ces milieux sableux, parmi lesquelles des espèces plus rares comme la Fléole des sables, le Silène conique et le Silène à petites fleurs. Des espèces vivaces, graminées, Ciste à feuilles de sauge ou Immortelle jaune, viennent stabiliser les sables, et favorisent l'installation ultérieure de ligneux. Sur ces coteaux, de nombreuses espèces d'orchidées vont se développer en sous-bois et dans les pelouses (Limodore à feuilles avortées, épipactis, céphalanthères, ophrys, orchis

). La Bassie à fleurs laineuses est une plante rarissime inscrite au "livre rouge" de la flore menacée de France. Cette espèce de couleur blanchâtre de la famille des Chenopodes a été observée au début du siècle à Saint-Bardoux et aux Balmes de Romans (elle a été revue sur ce dernier site en 1977). On peut la trouver dans les pelouses des sables. Non signalée depuis, elle pourrait toutefois réapparaître certaines années favorables à condition que son biotope soit maintenu. En matière de faune, le Guêpier d'Europe peut être considéré comme l'espèce emblématique des lieux. Ce bel oiseau très coloré revient d'Afrique vers la fin d'avril. Quelques colonies s'installent dans les falaises de molasse, et peuvent se déplacer d'une année sur l'autre, selon l'envahissement par la végétation ou les dérangements. La découverte la plus inattendue pour la faune est celle d'un lézard bien particulier appelé Psammodrome d'Espagne (étymologiquement "coureur des sables"), observé récemment sur des pelouses sableuses des balmes. Cette espèce méditerranéenne n'était connue jusqu'alors que dans le Tricastin, au sud de la Drôme. La découverte de cette espèce sur les Balmes de l'Isère fait remonter la limite nord de cette espèce d'une centaine de kilomètres vers le nord, et montre bien les affinités méditerranéennes de ce type de milieu. Du fait de leur situation périurbaine, et de leur position de belvédère, les coteaux des Balmes de l'Isère sont aujourd'hui un lieu de détente pour les habitants de l'agglomération romanaise.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

### Commentaire sur les facteurs

*aucun commentaire*



## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mammifères</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Poissons</li> <li>- Autres Invertébrés</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Algues</li> <li>- Champignons</li> <li>- Lichens</li> <li>- Habitats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Insectes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> </ul>	

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.88 Fruticées à Genévriers communs			
32.3 Maquis silicoles méso-méditerranéens			
34.11 Pelouses médio-européennes sur débris rocheux			
34.12 Pelouses des sables calcaires			
34.33 Prairies calcaires subatlantiques très sèches			
34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles			

### 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*



## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Insectes	10502	<a href="#">Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)</a>							
Oiseaux	3540	<a href="#">Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758</a>							
	3582	<a href="#">Merops apiaster Linnaeus, 1758</a>							
	3676	<a href="#">Alauda arvensis Linnaeus, 1758</a>							
Reptiles	77839	<a href="#">Psammmodromus edwardsianus (Dugès, 1829)</a>							
	77963	<a href="#">Coronella girondica (Daudin, 1803)</a>							
Angiospermes	80856	<a href="#">Deschampsia media (Gouan) Roem. &amp; Schult., 1817</a>							
	80871	<a href="#">Aira elegantissima Schur, 1853</a>							
	91715	<a href="#">Cistus salviifolius L., 1753</a>							
	113178	<a href="#">Phleum arenarium L., 1753</a>							
	123448	<a href="#">Silene conica L., 1753</a>							
	123577	<a href="#">Silene otites (L.) Wibel, 1799</a>							

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné





## 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	10502	<a href="#"><i>Lucanus cervus</i></a> <a href="#">(Linnaeus, 1758)</a>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) <a href="#">(lien)</a>
Oiseaux	3540	<a href="#"><i>Caprimulgus europaeus</i></a> <a href="#">Linnaeus, 1758</a>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) <a href="#">(lien)</a>
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection <a href="#">(lien)</a>
	3582	<a href="#"><i>Merops apiaster</i></a> <a href="#">Linnaeus, 1758</a>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection <a href="#">(lien)</a>
	3676	<a href="#"><i>Alda arvensis</i></a> <a href="#">Linnaeus, 1758</a>	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée <a href="#">(lien)</a>
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national <a href="#">(lien)</a>
Reptiles	77963	<a href="#"><i>Coronella girondica</i></a> <a href="#">(Daudin, 1803)</a>	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection <a href="#">(lien)</a>

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

- CORA(2002) "Reptiles et amphibiens de Rhône-Alpes : atlas préliminaire, hors série n°1".
- CORA(2002) "Reptiles et amphibiens de Rhône-Alpes : atlas préliminaire, hors série n°1".
- GARRAUD,L.(1997) "Forêt communale de Romans. Bois des Ussiaux. Donnée floristiques et mesures de gestion proposées sur le site D1 de Natura 2000 "Sables de l'Herbasse et Balmes de Romans"".
- GARRAUD,L.(2003) "Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique".
- BARROUILLET,F., PELAPRAT,C., LEPRINCE,J.H., GARRAUD,L.(2004) "Site Natura 2000 D1 - FR 8201675 - Documents d'objectifs. Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère".
- PELAPRAT C., LEPRINCE J.H.(2004) "Site Natura 2000 D1 : Document d'objectifs Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère".



**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

## ZONE FONCTIONNELLE DE LA RIVIERE ISERE A L'AVAL DE MEYLAN (Identifiant national : 820000424)

(ZNIEFF continentale de type 2)

(Identifiant régional : 3816)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DIREN RHONE-ALPES (CHATELAIN Marc), 2011.- 820000424, ZONE FONCTIONNELLE DE LA RIVIERE ISERE A L'AVAL DE MEYLAN. - INPN, SPN-MNHN Paris, 16P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820000424.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes  
Rédacteur(s) : DIREN RHONE-ALPES (CHATELAIN Marc)  
Centroïde calculé : 835250°-2021160°

<a href="#">1. DESCRIPTION</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">6. HABITATS</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">7. ESPECES</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">8. LIENS ESPECES ET HABITATS</a>	<a href="#">15</a>
<a href="#">9. SOURCES</a>	<a href="#">16</a>